

## **Motion votée par le conseil de gestion de l'UFR sciences et techniques de Nantes**

Le CG de l'UFR Sciences prend acte des motions sur la maîtrise des concours de l'enseignement primaire et secondaire votées par le CNESER, de nombreuses sections du CNU et par la CPU. Avec la plupart des institutions représentatives du service public d'enseignement supérieur et de la recherche, il estime que le dispositif prévu contredit les objectifs affichés sur tous les plans, qu'il s'agisse de la qualité de la formation disciplinaire, dont le niveau d'exigence est abaissé, de l'initiation à la recherche, qui ne peut être assurée convenablement en concurrence avec la préparation des épreuves écrites et orales du concours, et de la préparation aux métiers de l'enseignement.

Il s'élève contre les annonces de couplage entre le stage des lauréats et celui des admissibles en M2. Il proteste enfin contre le calendrier qui apparaît en l'état irréaliste et inapplicable : alors que, dans la plupart des disciplines concernées, les programmes des concours ne sont pas à cette heure encore connus, comment peut-on raisonnablement penser imposer aux candidats et à leurs préparateurs des épreuves écrites durant le mois de novembre 2010 ?

Le CG considère également comme troublante la demande du Président de l'Université de Nantes de créer des spécialités Enseignement (en Master disciplinaires) cohabilitées avec les autres Universités des Pays de Loire, ainsi que le non-financement de préparations au concours hors Master. Non seulement cette décision nous impose une alternative insoutenable, mais elle nous place aussi dans une position de concurrence inutile et néfaste face aux préparations à Angers et au Mans, avec la menace de voir disparaître de Nantes des préparations qui ont fait leurs preuves.

Le CG de l'UFR appelle les Ministres de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche prendre en compte les étudiants préparant les concours de l'enseignement, les équipes pédagogiques qui les encadrent, et les élèves du Secondaire, en ouvrant une véritable négociation avec l'ensemble des instances représentatives et en suspendant dans l'immédiat l'application de la réforme.